



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chômage : la réalité n'est pas celle dépeinte par le gouvernement

Malgré les décisions du conseil d'État qui a annulé la réforme d'Assurance-chômage en novembre 2020 puis l'a suspendue en juin 2021, le gouvernement persiste et veut passer en force en réintroduisant les mêmes mesures dès le 1^{er} octobre.

L'opposition à cette nouvelle régression est unanime au sein des organisations syndicales de salariés. Ces mesures d'économie sur le dos des actifs en emploi ou privés d'emploi satisfont les organisations patronales car elles y voient la possibilité d'avoir recours à une main-d'œuvre plus malléable et sous pression.

La CGT, comme tous les autres syndicats va donc, à nouveau, déposer un recours juridique pour faire annuler cette réforme.

Ce nouveau décret a été préparé par une campagne de communication destinée à laisser penser que la conjoncture économique est désormais plus favorable à l'emploi.

Or, des mensonges répétés 100 fois constituent peut-être des « éléments de langage » mais ne deviennent pas une vérité.

Prétendre que le chômage baisse, en n'examinant en nombre que les chômeurs catégorie A est mensonger.

Au contraire, le nombre total d'inscrits à Pôle emploi est toujours aussi élevé. Il atteint plus de 6 millions de personnes, sans compter celles et ceux qui ont renoncé à s'inscrire par manque de perspectives d'emploi.

Pire, la Ministre du Travail ose affirmer aider les travailleurs précaires à négocier de meilleurs contrats de travail en baissant leurs indemnités chômage. Comme si les travailleurs précaires choisissaient des CDD ou le chômage plutôt que des emplois en CDI.

Elle prétend qu'un million d'offres d'emploi ne sont pas pourvues en généralisant la pénurie à tous les secteurs professionnels alors qu'elle est limitée à quelques catégories d'emplois qualifiés et à des métiers en tension car mal payés et assortis de conditions de travail très dégradées.

Les études de la DARES précisent, en fait, qu'il y a 13 fois moins d'emplois que d'offres disponibles.

Le plan de communication gouvernemental se heurte aussi au chômage de longue durée dont l'augmentation contredit la fable du « tout va mieux ».

Les arguments du gouvernement n'ont cessé de varier : les chômeurs gagneraient plus en allocations qu'en travaillant, ce qui est infirmé, y compris par les propres services du ministère du Travail.

La réalité c'est que plus de 3 millions et demi de chômeurs ne sont pas indemnisés. Ont-ils, pour autant, retrouver automatiquement des emplois pérennes ?

Ainsi, il est urgent de mettre en place un comité d'experts indépendant, aux compétences variées, pour évaluer les arguments sur la base d'études sérieuses, critiquées et validées selon les règles de la rigueur scientifique.

Pour toutes ces raisons, il est impératif de suspendre cette nouvelle réforme de l'Assurance-chômage tout aussi régressive que celle déjà sanctionnée par le conseil d'État.

C'est d'une autre politique de l'emploi et de la protection sociale dont a besoin le monde du travail.

Pour une sécurité sociale professionnelle et gagner de nouveaux droits, la CGT appelle les salariés, les privés d'emploi, à se mobiliser le mardi 5 octobre partout dans les 200 manifestations prévues, ce jour, en France.

Montreuil, le 30 septembre 2021